

## **BAYFERROX 130**

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : BAYFERROX 130  
Code du produit : 00006173  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119457614-35-0007

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Matière colorante (pigment et colorants), inorganique

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur : Europigments S.L.  
c/ Arquitectura 27  
08340 Vilassar de Mar (Barcelona), Spain  
Téléphone : +34937540770  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : info@europigments.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

(CIAV) +351 808 250 143

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

|| Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

|| Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### **2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

---

## **BAYFERROX 130**

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

---

La manipulation et/ou la transformation de cette substance peuvent éventuellement générer une poussière capable de provoquer une irritation mécanique des yeux, de la peau, du nez et de la gorge.

---

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### **3.1 Substances**

Nature chimique : Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>

#### **Composants dangereux**

Remarques : Aucun ingrédient dangereux

---

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Protection pour les secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  
En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.  
Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement.  
Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- En cas de contact avec la peau : Aucune mesure spéciale n'est requise.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- En cas d'ingestion : Aucune mesure spéciale n'est requise.

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- Symptômes : Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.
- Risques : Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.
-

## **BAYFERROX 130**

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

---

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie, asperger d'eau (en brouillard), de mousse, de poudre chimique extinctrice ou de gaz carbonique.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.

Produits de combustion dangereux : Le produit lui-même ne brûle pas.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Éviter l'inhalation de la poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer

---

## **BAYFERROX 130**

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

---

les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.  
Balayer et enlever à la pelle.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

---

## BAYFERROX 130

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
trioxyde de fer	1309-37-1	VME (Fumées)	5 mg/m <sup>3</sup> (Fer)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

##### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
diiron trioxide	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	10 mg/m <sup>3</sup>
Remarques:	Inhalable, Poussière			
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets locaux	10 mg/m <sup>3</sup>
Remarques:	Inhalable, Poussière			

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique

Ces informations ne sont pas disponibles.

##### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains  
Temps d'utilisation : < 60 min

Matériel : Gants en cuir

Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.  
L'utilisation de vêtements supplémentaires peut être recommandée selon la tâche à accomplir (p. ex. manchettes, tablier, combinaisons jetables, etc.).

Protection respiratoire : Port de masque de protection s'il existe un risque de poussière.

Filtre de type : Filtre P1

## **BAYFERROX 130**

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

---

### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Eau : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : poudre

Couleur : rouge

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 4 - 8  
Concentration: 5 %

Point/intervalle de fusion : 1,565 °C

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Indice de combustion : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 5.25 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

Masse volumique apparente : 300 - 1,000 kg/m<sup>3</sup>

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : Donnée non disponible

---

## **BAYFERROX 130**

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

---

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

### **9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### **10.2 Stabilité chimique**

Ce produit est chimiquement stable.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Aucune donnée spécifique.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Remarques: L'information se rapporte au composé principal.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 210 mg/m<sup>3</sup>  
Durée d'exposition: 14 jr  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Remarques: L'information se rapporte au composé principal.

---



## **BAYFERROX 130**

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

---

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Produit:**

Espèce: Rat, mâle  
NOAEL: 10,1 mg/m<sup>3</sup>  
Voie d'application: Inhalation  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Durée d'exposition: 28 jr  
Dose: 10,1 mg/m<sup>3</sup>  
Méthode: OCDE ligne directrice 412  
BPL: oui  
Remarques: Toxicité subaiguë  
L'information se rapporte au composé principal.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Produit:**

- Toxicité pour les poissons : CL0 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 50,000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: L'information se rapporte au composé principal.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: L'information se rapporte au composé principal.
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 10,000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: ISO 8192  
Remarques: L'information se rapporte au composé principal.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

---

## **BAYFERROX 130**

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

---

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### **12.6 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : On ne dispose pas de données ecotoxicologiques. Aucun effet important ou danger critique connu.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Vérifier l'aptitude du produit à être réutilisé.  
Les déchets et emballages vidés non nettoyés doivent être emballés ou fermés, étiquetés et évacués vers un centre de destruction ou de recyclage, en respectant la législation nationale en vigueur.  
En cas de réexpédition de récipients vides non nettoyés, signaler au destinataire les risques éventuels encourus du fait des résidus du produit.

Pour l'élimination au sein de l'UE, utiliser le code déchet en vigueur, selon la Liste Européenne des Déchets (LED).  
Tout producteur de déchets est entre autres tenu de classer ses déchets selon le code de catégorie et de procédé de la Liste Européenne des Déchets (LED).  
À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

---



## **BAYFERROX 130**

Version 1.0      Date de révision: 20.08.2018      Numéro de la FDS: 103000009096      Date de dernière parution: 22.12.2017  
Pays / Langue: FR / FR

---

23)

Installations classées pour la : 2640  
protection de l'environnement  
(Code de l'environnement  
R511-9)

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

non applicable

---

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Texte complet pour autres abréviations**

FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)

FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ETA = Estimation de la toxicité aiguë;

FBC = Facteur de bioconcentration;

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques;

#### **Information supplémentaire**

Les informations portées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. L'objectif de la présente fiche de données de sécurité et de son annexe [si nécessaire conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH)] est de décrire les exigences de sécurité inhérentes aux produits. Les informations fournies n'impliquent aucune garantie quant à la composition, aux propriétés et aux performances.